Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

	Coloured covers / Couverture de couleur			Coloured pages / Pages de couleur
	Covers damaged / Couverture endommagée			Pages damaged / Pages endommagées
	Covers restored and/or laminated / Couverture restaurée et/ou pelliculée			Pages restored and/or laminated / Pages restaurées et/ou pelliculées
	Cover title missing / Le titre de couverture manque	~	2	Pages discoloured, stained or foxed/ Pages décolorées, tachetées ou piquées
	Coloured maps /			Pages detached / Pages détachées
	Cartes géographiques en couleur	/		Showthrough / Transparence
	Coloured ink (i.e. other than blue or bla Encre de couleur (i.e. autre que bleue d			Quality of print varies / Qualité inégale de l'impression
	Coloured plates and/or illustrations / Planches et/ou illustrations en couleur Bound with other material / Relié avec d'autres documents			Includes supplementary materials / Comprend du matériel supplémentaire
	Only edition available / Seule édition disponible			Blank leaves added during restorations may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from scanning / II se peut que
	Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin / La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure.			certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été numérisées.
/	Additional comments / Commentaires supplémentaires:	Pagination continue.		

POLITIQUES, COMMERCIAUX ET LITTER IRES

Montreal, Vendredi, 25 Mai 1849.

LETTRE

DU RÉVEREND PÈRE TACHÉ,

MISSIONNAIRE OBLAT DE MARIE IMMACULGE, A SA MÈRE.

Ile à la Crosse, 5 janvier 1848. Suile. A environ 70 on80 liques du Grand Rapide, nous I i-sâmes la rivière Siskatchiwan pour prendre le chenal des Anglais. Les lacs et les bouts de rivières, qui le composent, ont des noms particuliers, mais le fout n'en a point ; je l'ai pourtant entendu nommer la petite rivière aux Anglais. Le 13, nouarrivames au lac Cumberland. Une de nos berges alla au fort pour y prendre des provisions dont nous avions besom pour le reste du voyage. M. Lasseche s'y rendit ensuite pour y administrer une malado et y baptiser des enfants. Le lendemain, poussés par un très bon vent, nous passames promptement le lac Cumberland, puis celui des Anglais qui n'en est séparé que par un petit détroit. Jusqu'à ce détroit, les eaux sont les mêmes que dans toute la Siskatchiwan; mais là elles changent subitement et prennent des qualités toutes opposées. Elles sont, jusqu'à la hautour des terres, limpides et très-agréables à boire. Dans l'après midi, nous atteignames l'entrée de la rivière Maligne. Il nous fallut trois jours et demi pour remonter cene rivière que l'on descend en une demi-journée. Il n'y a cenendant que cinq petits portages, mais partont il faut aller au cable ou after à la traine, le tout avec heaucoup de fatigne pour les hommes. C'est cette difficulté qui lui a mérité un nom dont elle est bien digne. Quelques membres de notre équipage étaient malades, ensorte que les autres suffisaient à peine pour cette pénible besogne. Leurs efforts furent plus d'une fois vaineus par la violence du courant. Le 18, nons passâmes le petit lac Castor; c'est le plus profond de ceux que nous avons traversés. Il a environ 18 brasses. Le portage de la pente que nous avons

vue à l'extrémité de ce luc, fut le théâtre d'un évènement bien pénible pour nous. Le 14 au soir, il faisait froid, le cent était glaçant, nos hommes firent un portage difficile qui dat les échauffer beaucoup. Le lendemain,un jenne Sauvage Montagnais se trouva indisposé; nous ne fimes que peu de cas de cette maladie. Le 18 au matin, il soulirait beaucoup, dans l'après midi il entreprit de passer le portage; je lui donnai le bras et il y rénssit. A l'extrémité du lac,il demanda son ballotin, fit sa toilette, se revêtit en neuf des pieds à la tête et parut alors un pen mieux. Son pouls était très agité et quoiqu'il suat beaucoup,il avait reanmoins les mains très-froides. Notre peu de commissuree en médecine nous faisuit proire qu'il n'était pas en danger. Il s'éloigna ensuite etalla s'asseoir dans le portage. Je le vis et je lui de- du St. Laurent. lei au contraire on ne voit plus que des mandai ce qu'il y faisait. Il me répondit qu'il était prires dont la petitesse est en parfaite harmome avec l'infeoccupé à faire du fen. Je erns que mon interprête comprenaît mal et je ne pris pas garde à cette singulière réponse. l'endant ce temps, les hommes étaient occupés à monter les berges et nous les examinions surmonter vigourcusement les difficultés qu'offre ce rapide. Le premier qui mit pied à terre s'écria : Le montagnais est mort; nous conrâmes à lui, il était ssus mouvement. Nérumoins nous crumes sentir quelques palpitations deson rœur. M. Laffeche lui donna le bapteme sous condition. de la nature lui trouve partout des charmes." Peut-être

dit: " Je suis content de voir des prêtres et de voyager avec eux. J'ai été bien malade à York : ce que je redoutais le plus c'était de mourir sans baptême : si je retombe maiade je ne serai point privé de ce bonheur." Le bon jeune homme retouba malade, mourut au milieu de nous et ne sut peut-être pas baptisé. Son désir ardent aura attiré sur lui, je l'espère, la miséricorde du Dieu de bonté. Nons fimes, le lendemain, les cérémonies de la sépulture. Peu de morts ont fait sur moi une si forte impression. Je compris alors combien il est vrai de dire que nous sommes voyageurs sur la terre. Pauvre jeune homme! il est mort subitement en voyage, loin des siens. La pensée qu'un parcil sort m'attend pent-être, m'affecta vivement. Ce ne serait pas chose

cone homme d'une vingtaine d'années, plein de force

et de vigueur ne laissa entre nes mains qu'un cadavie

manime. C'est sans doute un de ces événements capa-

bles de faire impression sur ceux qui en sont témoins.

Nos voyageurs en farent d'autant plus affectés que plu-

sieurs d'entre eux étaient atteints de la même maladie

el avalent lieu d'appréhender le même sort. Ce jeune

Montagnais, en nons voyant pour la première fois avait

merveilleuse de voir un prêtre missionnaire mourir subitement, en voyage, loin de son pays. Que du moins, mon Dien, je sois préparé pour un passage aussi terrible!... Nous reprimes ensuite notre route, telle est la scène du monde! Nous remontâmes plusieurs rapides, passâmes plusieurs laes qui n'offrent rien de remarquable; et le 24 nous atteignimes le portage du fort de Traite. Le premier blane qui ait hiverné, à ce poste, est M. Frobisher (Joseph). Ce monsieur était un des premiers et des plus entreprenants agents du Nord-Ouest. Il passa Phi-

ver au portage du fort de Truite, vers 1780. Il faillit y périr de faim et de misère, et ne dut son salut qu'à l'industricuse activité de l'un de ses hommes nommé Fagnand, Ce portage tire son nom de ce que, pendant plusieurs aunées, il a été l'endroit le plus reculé où se fit la traite des pelleteries. Il n'y a plus maintenant de fort, mais seulement une bien pauvre habitation où le commis du lac Caribou se tient pendant l'été, ainsi que les femmes de ce dernier poste. L'excessive rareté des vivres,même du poisson, leur rappelle souvent les aventures de M. Frobisher. Les équipemens du luc Caribon se trou-

voient dans nos berges, et il fullut à notre respectable bourgeois toute une journée, pour livrer ces offets et regler les affaires de ce poste. Nous administrames le succès. Nous avons du nous jaspirer de la pensée de notre mes de la République, s'élèvent déjà au millieu des qua-

ment à la hauteur des terres qui séparent la grande ri- torirés de Civita-Vecchia, cédant aux vœux des habitans. vière aux Anglais de la petite. Il y a au milieu du portage, un très-petit lac qui est la source de cette dernière rivière et qui lui-même, du moins je le crois, est alimenté sonterrainement par la première. Le portage a 360 verges de longueur. Nous en partîmes le 25, c'étuit l'anniversaire de mon arrivée à la Rivière Rouge, et la fête de l'un de vos patrons. Cette circonstance ne m'échappa pas, et quoique votre souvenir me suive tonjours dans mes voyages, veuillez bien croire,ma bonne mère, qu'il se présenta alors à moi d'une manière encore plus notre première opération. vive. Le soir, en mesurant le grand rapide du fort de Traite, je redis votre nom à chacune des 620 verges que nons y tronvâmes. Le lendemain, nous arrivâmes à la rivière Rapide. Elle prend sa source dans le lac Laronge (dont je vous parlerai plus tard,)et se jette dans la rivière aux Anglais. A quelques arpens de son embouchure; cette rivière forme la plus jolie chute que nous ayons vue de tout notre voyage : sa hauteur n'excède cependant pas une trentaine de pieds. Au lac Laconge, il y a un établissement de la compagnie. Le fort n'est pas sur le chemin, mais à l'embouchure de la rivière; il y a un hangard qui sert de dépôt à ce poste, nous y laissâmes encore une partie de notre cargaison. Nous partimes le 27 au soir.

Tonte la grande rivière aux anglais, ainsi que la pertite, n'est qu'une suite de laes plus ou moins grands, réunis les uns aux antres par des rapides et des châtes dont les plus curiouses sont fort pen remarquables. Ces lacs, jusqu'à une couple de jours de marche de celui de l'île à la Crosse, sont bordés de roche rs, dont l'aridité naturelle est eucore augmentée par la destruction presque complète de forêts qui les ont antrefois ombragés. Le feu allumé par les sauvages a détroit presque tout le bois de cette vaste étendue de pays. Partout l'on voit des débris, dont quelques uns attestent une richesse qu'on ne soupconnerait pas à voir la désolation qui l'a remplacée.

Ces rochers sont, je crois, des ramifications des vastes chaînes de montagnes qui bordent la rive du nord St. Laurent. Cette chaîne,en descendant au Sud-Ouest, vient former la ceinture soluie sur laquelle so brise la fureur des mers du Canada, A l'extrémité du lac Supérieur, ces rochers se divisent en deux branches : l'une qui passe au lac de la pluie et à celui des bois, vient jouir des beautés de la rivière Winings et termine sa course à l'embouchure de cette rivière : l'autre me mottant ses délices que dans la largeur de sa course, se dirige de suite vers l'ex tremité septentrionale du lan Winipilt et de là va,en toute hâte, se reposer au sein des Montagnes Rocheuses. J'ni remarque que cette chaîne perd de sa hauteur et de sa beauté à mesure que l'on se dirige vers le Nord-Ouest. Ce ne sont plus ces forêts magnifiques, ces crètes élancées que l'on admire à l'embouchure gentes sur la question du chef le l'empire. Les ons se du St. Laurent. lei au contraire on ne voit plus que des riorité de leurs espèces. Il y a bien encore quelques vallées assez agréables, mais dont la grace n'est nullement rehaussée par le contraste. Les rochers sont bas et ne présentent rien de grand, s'ils s'élèvent encore quelque fois ce n'est qu'à de rares intervalles, à peu près comme les soupirs qui s'exhalent d'une neitrine dejà usée; dans tout le cours de mon voyage je n'ai presque men remarque qui put réjouir la vue. Mais me dira mon cher frère Cherles : " un amant ct un instant après il ne donnait plus le moindre signe | en effet, mais je ne suis qu'un ami de la nature. Je suis, de vie. Ainsi en moins de quatre jours de malache, un | à la vérité, très sensible à ses agrèmens ; mais pas assez, pour les trouver où ils n'existent pas. Ma vue est trop ha-|groise vienneat de l'air au gouvernement autrichien des bituée à l'aspect d'un beau fleuve, qui, fier de sa grandeur et propositions de paix sur les bases suivantes : To Recountisde sa majesté, roule noblement des caux limpides entre des sance du royanme de Hongie, dues ses anciennes limites rives aussi variues que délicieuses, pour se reposer avec (Croatie, Dalmatie, Slavonie, et frontières militaires compricomplaisance sur une suite de petits laes qui se retrécissent (ses) : 20, union de la Hongrie avec la Tran-ylvanie, telle à chaque pas et interrompent la course du voyageur, sans qu'elle a été résolue l'année dernière : 30 amnistie générale le dédommager par la grandiose d'une belle chute ou quel- pour toute l'Autriche, et mise en liberté immédiate des déque chose de semblable. La nature sauvage par cela seul qu'elle est sanvage offre sans doute des beamés auxquelles je ne suis pas indifférent; mais ces beamés sont surtout pour ceux qui ont besoin de s'éloigner du commerce des hommes et de se reposer de l'aguations dans laquelle ils plongent ordinairement. Quand on voyage des étés entiers, pouvoir exécutif provisoire émané de la diète, jusqu'à ce sans rencontrer de traces d'habitations, ni même de civilisation, alors le besoin est moins impéneux et le modeste roi ait été couronné à Bude Peath et ait juré la constitution : clocher d'un village réjouirait peut-être plus que les subli- 70 la Gullicie aura les mê ues rapports politiques avec l'Aumes horreurs de la nature dans son état primitif. Tout cela ne veut cependant pas dire que mon voyage m'a été pénible, je ne voyagenis pas comme amateur, et je ne soufficis pas de l'absence de ce que je ne cherchais point. Au contraire, pendant tout ce voyage, j'ai été content et satisfait de ma disposition. Plusieurs petites choses qui me fatiguaient la première fois ne m'étaient plus qu'indifférentes ou même agréables. La tente que je détestais presque,en arrivant à la [tuels. Els sont entrés à l'eth le 24, aux acclamations de la Rivière Rouge, était pour moi pleine de charmes; et tous les soirs en y entrant, j'éprouvais une jouissance qui ne goûtent brûlé le port de bateaux qui réunit les deux villes. Un aucertainement pas les monarques, à la vue de feurs lambris dorés. On s'habitue facilement aux petites misères du voyage; puis, quand on vogue sur des caux qui ne doiventpas (de Bude, est, dit-on, résolu à se défendre ; il a ordonné aux passer près de la rive qu'habite sa mère, il semble que le habitans de s'approvisionner en vivres pour deux mois. Le cœur d'un fils est moins sensible à ce qui n'est point de son [ban | Jellachich s'est rendu avec son corps d'armée vers le goût. D'ailleurs la vue d'un vieillard de 72 ans, armé de sud, dans la direction de Peterwardein. Le corps hongrois deux béquilles, se résignant à toutes les fatigues d'un aussi (de Khapka, après avoir remporté un avantage à Neuheausel long voyage, et cela pour l'amour de tout au plus quelques centaines de louis; Cette vu, est plus que suffisante pour encourager un jeune missionnaire, à surmonter vo ontiers les difficultés de la noble carrière dans laquelle il est entré.

NOUVELLES D'EUROPE.

A continuer.

ETATS PONTIFICAUX.-" Civita-Ve-ichia, 25 avril 1849. " Soldats, le drapeau français flotte sur les forts de Civita-Vecchin. Nous pensions opèrer un débarquement de vive force ; toutes les mesures étaient prises pour en assurer le quatre grands mais, destinés à porter au sommet des ordiantsacrement de baptême à huit personnes et bénîmes le gouvernement, qui, associé aux idées généreuses de Pie IX, tres principaux compartiments binnués de la grande place. mariage d'un de nos hommes. Ce portage est précisé- vent éviter autant que possible l'effusion du sang. Les au- l'out à l'entour du terre-plein de l'obèlisque on prépare des ensonies dans cene construction fantastique.

nous ont ouvert les portes de la place à la première sommation. Cet accueil, vous le sentirez, ajoute à nos devoirs ; il nggraverait toute infraction & la discipline; il nous commande non seulement de respecter les populations, mais encore d'entretenir avec elles des relations bienveillantes. La flotte va nous-famener sous peu de jours un renfort considérable. Soldats de l'armée de terre, je suis votre interprête en remerciant nos frères d'armes de la mar-ne : c'est à leur puissant concours que nous aimons à reporter le succès de

" OUDINOT DE REGGIO.

PIÉMONT.- Les négociations, suspendues à Milan par suite des exigences de l'Amriche, ne paraissent pas avoir encore éte reprises. Cependant, l'impression générale est que le cabinet de Vienne ramènera ses conditions a des termes raisonnables. En attendant, le ministère sarde a publié une déclaration, dans laquelle il expose les circonstances qui l'ont contraint à consentir à l'oucapat on partielle et temporaire d'Alexandrie par les impériaux. Il ajoute que, tout en cédant, il a en soin de stipuler les meilleures conditions possibles, et de protesier en même temps par le rappel de ses négociateurs. Jusqu'ici, du reste, l'occupation d'Alexandrie parait n'être qu'une question de droit, car les Autrichiens n'ont point procédé à l'occupation de fait.

TOSCANE. La commission gouvernementale de Florence a reçu du ginad-duc de Toscane la lettre soivante, en date de Gaëte, le 20 avril : "Votre lettre, messieurs, m'a été d'antant plus sgréable, qu'elle m'a apporté la nouvelle que l'avais le plus à cœur d'apprendre, savoir que le peuple toscan avait seconé le joug d'une faction peu nombreuse, mais hardie, pour rentrer dans le cœur paternel de celui qui l'a gouvernée, pendant vingt-cieq ans. Les Toscons penvent être certains que tel que j'ai été jusqu'ici à leur égard, tel ie serni encore. Leur bonheur sera l'objet de ma constante oude ; ancun sacrifice ne me coûtera pour arriver à ce but. Faites connaître aux Toscans, messieurs, tous les sentiments que j'exprime ici à leur égard, et soyez persuadés qu'au moment où j'aurai reçu de vous plus amples nouvelles j'aurai déjà adopté les mesures nécessaires pour reprendre les rênes du gouvernement de la Toscane."

QUESTION DE L'EMPIRE -- Le ministère prussien vient de publier un nouvenu document que l'on peut considérer comme le refus definitif de la couronne germanique parFrédéric Guillaume. C'est une dépêche udressée à M. de Camphausen, ministre de Prusse à Francfort, et dans laquelle est louguement développé l'historique de la constitution et des négociations qui ont su lieu à ce sujet entre l'Assemblée nationale et le cabinet de Berlin. Ce document se termine ainsi : Les gouvernemens ont exprimé des opinions diversont pronoucés pour, les aures contre l'élection de S. M. D'antres gouvernemens ont adopté la constitution, espéran que les autres Etats la reconnaîtront. Les modifications introduites dans la constitution de l'empire, lors de la deuxiéme lecture, ne permetlaient pas au mini stère d'en conseiller l'acceptation au roi. Déjà le premier projet tendait à réduire outre mesure l'initiative des Etats particuliers. Lors de la seconde lecture, on est alle encore plus loin. Dans ces circonstances. S. M. n'a pris pu accepter ni la dignité d'empercur, ni la constitution. Toutefois, la Prusse est toujours prête à travailler à l'œuvre de l'unité allemande, et se prêtera toujours à un arrangement.

HONGRIE. - On assure que les chefs de l'insurrection hontenus d'octobre; indemnité pour les familles de ceux qui ont été exécutés : 40 renvoi en Hongrie des régimens hongroiqui serven; er core dans l'Italie et dans d'autres provinces de compire ; 50 recomaissance de la constitution hongroise de 1848 : 60 la Hongrie restem sou- le gouvernement d'un que la succession un trône soit etablie légalement, que le triche que la Hongrie sous le nom de ravaume polonais de Gallicie. Ainsi, il n'y nura qu'une union personnelle entre elle et l'Autriche. Elle aura son armée et ses finances particulières ; So la diète de Hongrie fixera à la simple majorité la partie contributive de la Hongrie à la dette publique autrichienne. - En attendant le résultat de ces ouvertures, les Hongrois poursuivent le cours de leurs avantages nefoule. Les Imperiaux se sont retirés à Bude, après avoir tre pont qui est suspendu sur des chaînes a peu souffet. Le général autrichien Heutch, qui commande la citadele sur la Wang, contre la division Wohlgemuth, et ravitaillé Comorn, se concentre entre cette forteresse et les villes des montagnes, Kremnitz et Schomuitz. Le corps de Gorgay est dit-on, réuni près de Gam et occupe les passages du Danube près de Waitzen et de Parkany. Le général Bem est, à ce que l'on assure, toujour- en Trausylvanie, où il aura fort à faire, si l'entrée des l'usses se confirme.

UNE FREEN FRANCE.-Les préparatifs pour la fête du 4 mai se poursuivent activement sur le pont et la place de la Concorde. Sur le pont, aux quatre angles, on dresse quatre colonnés comme pour la cérémonie du 24 février. Les

candelabres et des trophées. Des travaux se font aussi au Champ-de-Mars. Le 4 mai, on grand Te Denon sera chanté à la Madeleine, en présence du président de la République et de l'Assemblee Nationale, vinsi que des grands corps constitués. Après le Te Deum, le président de la République montera à cheval et passera la revue de la garde nationale et de l'armée. Le défilé aura fien place de la Concorde, devant l'obélisque. A deux heures, les fêtes, jeux et réjouissances auront lien ou Champ-de-Mars et harrière de Vincennes. Le soir tous les monumens publics et les maisons seront illuminés...

MAROC.—Un journal donne les nouvelles suivantes de Maroc: Le 4 avril, Sidi-Chachon, gouverneur de Tanger, fit arrêter un Maure qu'il savait appartenir au consulat français; puis le sit hâtonner d'importance et jeter en prison. M. Lé-on Roches, notre charge d'assaires, alla se plaindre immédiatement à Sidi-Chachon lui-même de ce nouvel acte de barbarie, qu'il considérait comme une insulte au consulat de là République. Le gouverneur répondit avec insolence qu'il avait agi selon son plaisir, et ne voulut même pas faire cornaître le motif de son insulte. La scène avait lieu sur la place du Marché, de vant un nombreux auditoire, et M. Roches menaça Chachon d'en écrire à l'empereur ; mais l'Arabe se montra plus insolent, et l'injure faite à notre représentant devint tellement publique, qu'il rentra an consulat; et lit amener son pavillon. M. Roches expédia immédiaement un courrier au pacha, gouverneur de la province, à Larrache, et un tiutre à l'empereur, qui se trouve actuellement à Fez. M. Roches demande que le pavillon de la République soit relevé par les Arabes et salué de vingt-un coups de canon. Sidi-Chachon s'y refuse, et jusqu'à nouvel ordre les Français résidant à Tanger se trouvent sous la protec-tion du consulat de Naples. Quelques heures avant le dé-part du bateau qui porte cette lettre sur la côte d'Espagne; e bruit courait à Tanger que le courrier envoyé à Fez avait été décapité par ordre de l'Empereur ; mais il est évident que ce dernier bruit est fort invraisemblable."

FRANCE.-L'Assemblée Nationale vient, comme on av attendait, de rejeter par 309 voix contre 299 la réduction proposée dans le personnel des officiers de marine.

UNE LETTRE.-M. de Lamartine a adressé au président de "l'Union démocratique de la Seine," la lettre suivante : ' Monsieur le président, j'ai reçu avec une vive reconnais= sance la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'adressert " J'ai lu le programme de vos opinio is ; cesopinions ainsi exprimées sont les miennes de ne me presente pas. Jè crois que les hommes politiques mécounus, qui supportent le poids d'une récente responsabilité, dans une des crises de leur pays, doivent accepter sans le provoquer le jugement juste ou injuste de leurs concitoyens. Si je suis appelé de nouvenu, je repondrai à la consigne. Si je suis publié où rejeté, je me féliciteral de déposer pour un temps le fardenn de la représentation. Je laisse tout à la volonté sponmnée des électeurs. Peut-être des hommes nouveaux sontils plus utiles en ce moment à la République que des hommes, sinon uses, du moins compromis dans le passe. La patience est aussi une verta du patriotisme ; votre justice me la rend facile."

UN NOUVEAU DROIT .- Parmi les publications socialiste, il en est uneintitulée;Le droit un vol.dont voici un passage:"Le droit de vivre est supérieur au droit de propriété et à tous les droits sociaux. L'homme, dont l'existence est monacé par lebesoin, peut donc s'emparer de la propriéte d'au rui, peut voler en toute sûreté de conscience. Il en a le droit." En poussant a logique, ou pourrait prouver que non-seulement celui don la vie est menacée, a le droit de voler, mais encore que c'est pour lui un devoir. Ce Droit au vol a été saisi au bureau de la " Propagande démocratique et sociale."

JOINVILLE. - Le département de la Haute-Marne pourrait nen envoyer le prince de Joinville à la prochaine Assemblée législative, si l'on en juge par l'extrait suivant du Messoger : L'Echo du peuple affecte de croire que la candidature du prince de Joinville est circonstrite dans les limites du canton d'Arc. Nous croyons, nons, que cette candidature a rencontré, sur tous les points de notre département; de nombreux et chauds partisans. L'Echo oppose à cette candidature l'exclusion lerale. La question de legalité disparaît devant l'autorité souveraine du suffrage universel. L'élection de Louis Bons parte, frappé aussi d'exil, est-elle venue se briser contro une exclusion légale ! Du reste, l'Echo reconnaît le mérite du prince et déclare que personne n'est plus digne de sièger au parlement français.

CE QUE DISENT LES PARISIENS. - Pendam le séjour des Anglais à Paris, un grand nombre de ces insulaires se sont présentés à l'hôtel de la Cote-d'Or, situe Mazarine, 70, pour visiter la chambre de M. Proudhon, restée vacante, par suite du depart de ce socialiste pour les eaux de Spa; voyant qu'il y avait, comme on dit dans la bonne société democratique, un assez joli bênef à faire en exploitant la curiosité britannique, le propriétaire de la Côle-d'Or avait fixe un prix d'entrée dans le bazar proudhonien. La recette à servi à combler le déficit causé par quelques locataires qui étaient partis en oubliant de demander Jeurs quittances! Un Anglais a acheté à un prix presque énorme une paire de boites que le fordateur de la Banque du Peuple avait oubliée dans ses papiers. Co que voyant, le propriétaire de l'hôtel de la Côte-d'Or a fait immédiatement, chez tous les savetiers d'alentour, une razzia de vieilles chaussures; qu'il vend le prix d'une neuve aux amateurs excentriques. Il y a à cette heure à Londres, plus de cent paires de boîtes ayanv appartent an citoyen Proudhon.

CANINO .- On assure que M. Canino (Bonaparte), vicus président de l'Assemblée nationale de Rome, a annoncé son intention de se porter candidat en Corse, pour les prochaines étections à l'Assemblée Législative française.

vanith .- Le fameux eastel de Monte-Cristo et l'ile non' moins illustre, que M. Alex. Dumas avait fuit édifiei a si grands frais sur les hauteurs de Marly, viennent d'être adjugés, en l'audience des criées un tribunal de Verssilles, su l'humble mise à prix de 3,000 fr. portes à 30,000 fr. par les enchères.—On évalue à plus de 300,000 fr. les squines. . . 1- 12

ce que pense le peuple

A l'Adresse des habitants de Ste. Marguerite de Joiette, signée par M. le curé et S4 autres personnes, E. Lord Elgin a fait donner la réponse suivante : ...

MONSIEUR LE CURÉ. - Le Gouverneur-Général me charge de vous faire agréer et de vous prier de présenter à ros Paroissieus qui ont signe l'Adresse que vous avez transmise, ses meilleurs remerciments des sentiments de lovanté envers la couronne Britannique, de reconnaissance pour la conduite de Son Excellence dans le Convernement, et de sympathie pour sa personne qu'exprime la dite Adresse, en même temps que la détermination des signataires de prêter main forte, au besoin, au maintien de l'ordre constitutionnel et de la paix publique.

Fai l'honneur d'être etc., etc., etc. J. LESLIE, Sécrétaire,

A l'Adresse des habitants de la paroisse de St. Andrews, Haut-Canada, signée par 105 personnes, S. E. Lord Elgin ordonne de faire la réponse suivante :

Mossieur,-L'adresse des habitants de la paroisse de S. transmise, a été reçue et mise devant le Couverneur-Géné- re favorisée. ral, qui m'enjoint de vous faire la réponse suivante :

Les sentiments patriotiques et loyaux exprimes dans cette adresse ont causé beaucoup de plaisir à Son Excellen-

Les assurances d'estime personnelle qu'elle contient lui sont particulièrement agréables, venant de la part de ses propres compatriotes. Son Excellence se flatte qu'aucun ucte de sa part ne lui fera perdre cette estime.

l'ai l'honneur d'etre, etc., etc., to J. LELLIE, Secrétaire. Donald McDonald, écuyer, St. Andrews, C. O.

A l'Adresse des habitants de la Rivière des Prairies, signée par M. le curé et 68 autres personnes, S. E. Lord Elgin a fait répondre dans la lettre en reponse à l'adresse de la Longue Pointe, pabliée précédemment.

A l'Adresse des habitants de St. Salpice, comté de Leinster, signée par Monsieur le curé, par tous les officiers de milice et par plus de 100 notables, Son Excellence a fait la réponse suivante, adressée au capitaine Augustin Lacombe, nomme président de l'assemblée pour nommer une députation, pour présenter la dite adresse à Son Excellence.

Bureau du Secrétaire, Montréal 12 mai 1849. Monsieur.

Le Gouverneur-Général a reçu avec des sentimens de vive satisfaction les témoignages de loyanté et d'attachement inviolables envers notre Souveraine dame la Reine et son gouvernement, de confiance pleine et entière dans l'administration du gouvernement de Son Excellence et de dévoument au maintien de l'ordre public et constitutionnel que renferme la loyale et chaleureuse adresse des habitants de St. Sulpice. - En leur ficisant part de ces sentimens, vous vondrez aussi les remercier du souvenir affectueux qu'ils donnent à Lady Elgin, dans les circonstantes doublement critiques où elie se tronve et leur assurer qu'elle en est recanneissanté.

J'ai l'honneur d'être, etc. J. LESLIE, Secrétaire.

A l'Adresse des habitants de St. Jérome, signee par M. le curé et 455 autres personnes, S. E. Lord Eigin a donné ordre de repondre com me mili-Monsieur le Curé.

Pai reçu ordre du Gouverneur-Général de vous présenter, ainsi qu'à vos paro ssions, les rem rements sincères de Son Excellence pour votre adresse, dans les circons-

Son Excellence est heureuse de voir le peuple de cette Province approuver son administration du gouvernement dans le passé, et lui promettre support et soutien pour l'a-

De pareilles manifestations, déjà si nombreusse, et qui promettent de devenir universelles dans le pays, ne pourront manquer de contenir ceux qui aurraient l'intention de troubler la paix publique, et l'ordre constitutionnel ctabli.

J'ai l'honneur d'âtre, etc., etc., etc. 1. LESLIE Secrétuire.

Messire Thibaut, Ptr. Curé, St. Jérome, Comté de Terrebonne.

A l'Adresse des habitants de St. Ours, signée par 366 personnes, S. E. Lord Elgin a fait la réponse suivante:

Messieurs,-J'accueille avec la plus entière satisfaction les assurances de loyanté envers Notre Très-Gracieuse Souveraine et de dévouement au régime constitutionnel sous lequel nous vivous, que rous expremaz dans voire adresse. Les actes criminels qui ont été dernièrement commissans la Cité de Montréal, m'ont causé la plus profonde douleur. Je crains que la prospératé morale et naturelle du pays n'en ressente, pendant longtemps, les effets. Soyez néanmoins acitains que je ne me départiral jamais de la ligne de conduite que j'ai josqu'ici suivie, et qui m'est tracée par mon

devoir envers Notre Reine et le peuple de la Province. (Signé,) ELGIN ET KINDARDINE. (Sig.ie,)

A l'Adresse des des habitants de Charlesbourg.signée par 223 personnes, S. E. Lord Etgin a fait répondre comme suit:

Messieuns;-J'ai Phonneur d'acruser la réception de votre lettre en date d'hier, tra-smettant une adrisse à Sa Majesté, et une adresse nu Gouverneur-Genéral de la part des habitants de la paroisse de Charleshoug, ainsi que copie du procès-verbal de l'assemblée à laquelle les deux adresses se réhabiliter dans l'opinion de la grande masse du penci-dessus ont été adoptées.

Son Excellence me charge de vous prier d'assurer aux habitants de Charlesbourg qu'elle partage leur regret, à l'occasion des pertes irréparables que vient de faire la Province, et qui seraient bien de nature à faire oublier les insultes commises contre les autorités constituées, si cos excés compris les ministres, mais que, depuis que Lord Elgin concrie, ainsi que pour tout ce qui a été fait dans cette ne tendaient à saper les fondements de toute société régu-

Veuillez, en même temps, remercier les signataires des [du bill d'indomnité est bon]. sentiments de sympathie qu'ils expriment envers Son Excellence, ainsi que d'appropation de sa conduite ferme el constitutionnellle, comme Représentant de Sa Majesté en cette Province, et du concours actif qu'ils offrent à Son Ex-

Son Excellence se iera un devoir de transmettre à sa desmation l'adresse des habitants de Charlesbourg à Sa Majes-

J'ai l'honneur d'être, etc., etc., etc. J. LESLIE Secrétaire.

P. O Chauvean, Ecr., M. P. P.

A l'adresse des habitants de St. Thomas (en bas de Québec.) signée par M. le Curé et par 347 antres personnes, S. E. Lord Elgin a fait répondre comme il suit :

Messieurs. - Le Gouverneur-Genéral à reçu avec plaisir 'adresse que vous avez transmise de la part des loyaux habitants de la Paroisse de St. Thomas et du Village de Montmagny, à l'occasion des scènes déplorables qui viennent d'avoir lieu à Montréal.

Son Excellence espère que les excès imprévus autant qu'inouis en ce pays, dont la Capitale a été récemment le héatre, et dont les conséquences se feront sentir à la société emière, feront comprendre à tout le monde combien il est dangereux pour un peuple ou aucune section le veuple de s'abundonner aux mauvaisses passions, et que chacun s'efforcera de cultiver la bonne intelligence entre toutes les clas-Andrews, dans le Eastern District, C. O. que vous avez ses de la population que la providence a réunie sur cette ter-

J'ai l'honneur d'être, etc., etc., etc.

J. LESLIE, Secrétaire. R. C. D'Estimanville, et. J. Smith, éer. St Thomas.

A l'adresse des habitants des paroisses de St. Germain et Sie. Cicile, signee par 7 personnes au nom et d'après le desir de tous les habitants, S. E. Lord Elgin a donné ordre de repondre dans les termes suivants :

Monsteun,-L'ai reçu ordre du Gouverneur Genéral de vous prier de présenter les meilleurs remerciments de Son Eve lience aux Messieurs composant le comité chargé à l'assemblee des habitants des paroisses de st. Germain et Sie. Cécile de préparer et signer une a lresse à Son Excellence dans les circonstances actuelles. Vous nouvez assurer à ces Messieurs et aux habitants des paroisses un nom desquelles ils parlent, que Son Excellence ne fléchira pas dans la voie constitutionnelle qui lui vaut aujourd'hui one expression si générale de confiance de la part du peuple de cette Province.

J'ai l'hoaneur d'être, etc., etc., etc. J. LESLIE, Secrétaire Dr. J. C. Taché, M. P. P. Montréal.

MELANGES RELIGIEUX

MONTREAL 25 MAI 1849.

LA POSITION.

Depuis l'incendie du parlement, la ville de Montréal n'a pas cessé d'être plus ou moins excitée. On s'est occupé pen lant plusieurs jours à adopter des mesures désensives comre les émentiers, et bientôt on s'est mis à signer par millters une udresse à S. E. Lord Elgin, et une autre à S. M. la Reine pour lui demander de nous conserver notre gouverneur et de ne pas désavouer le bill d'indemnité. Ces adresses ont été signées et coatimuent à être signées sur tous les points du pays. Nos populations se sont montrees à la hauteur des circons tances et elles se sont exprimées en termes non équi roques. Elles se sont montrées prêtes à voler an secours de l'ordre etabli et à défendre leurs droits et leurs libertés. Les vrois amis du pays ne s'attendaient pas à moins; leurs espérances n'ont pas été déçues. Le peu-ple libéralen effeta fait vior à MM. les tories et à tous les émentiers et agitateurs qu'ils n'auraient pas beau jou ; que le règne du pacte de famille ne pouvait plus recommencer; mais que l'ordre, la paix et le bon gouvernement devaient exister, coûte que coute, sur les bords du St. Laurent.

MM. les tories ont bien fait mine de vouloir se boucher les oreilles et de continuer leurs menées. Ils ont dignation. parle d'annexion, de liberté américaine, de ligne, d'anéantissement des Cunadiens-Français; mais bientot force leur a été d'ouv rir les yeux et de reconnaître leur isolement. Ce réveil, pen agréable pour eux, a en l'effet de faire dimmer un peu le ton de la presse prêtendue loyale. Nos adversures ont en effet compris qu'il leur fallat un peu de tac'ique pour se tirer du fanx pus où ils se tronvaient. Ils avaient dit que Lord Elgin était le dernier gouverneur du Canada, que les Canadienssons le gonvernement actuel, qu'une annexion aux Etats-Unis étaient chose assez agreable, etc. Se voyant délaisses par la grande majorité de la population du Canada, ils sentent qu'ils ne pourraient mettre leurs menaces à exécution. Une partie d'entre eux essaiera done de s'échapper par la tangente, et l'autre continuera à exciter les malveillants et à menacer tons les amis de l'ordre et du bon gouvernement. Cette dernière partie a peut être en réserve quelques émentes, quelques barricades, on quelques antres gentillesses de cette espèce ; mais ce ne seront que quelques moments de troubles, que la raison, nous esperons, leur fera éviter, vû les conséquences desastrenses qui en résulterment pour eux et pour le commerce et le prospérité de tout

D'un autre côté, les partisans les plus rusés et les plus clairvoyants du torysme se sont demandes comment ils pourraient se dégager du mauvais pas où ils venuient de s'engager à cœur-joie. Ils savent bien que leur parti est perdu, et qu'ils n'ont plus de chances de ple ; mais au moins ils désireraient dégager leur parole, et pouvoir ne pas se porter aux excès et aux violen-

sous la conviction (et cette conviction-là sculement) la Très Sainte Vierge, et ont signé une supplique à Nocellence et à ses conseillers, pour le maintien de l'ordre so- que le but en était de pourvoir au paiement des réclu- mations provenant de la destruction gratuite et inutile (1) Celui de 1846 était le sixième concile provindes propriétés, et qu'il n'y a aucune intention de con- cial.

The second second second second

ne peut y avoir grande difficulté en cette affaire."

trop vite exciter par M. Ferres, Editeur de la Gazette de mier dimanche de juillet, on ferait une collecte en fa-Montréal, et qui à contre le ministère quelques veugeances à exercer, parceque ce même ministère l'a privé de son emploi sous le gouvernement. Ils affectent. comme l'on voit, de commencer à croire que le minislent asservir les Canadiens d'antres origines. Ces bonde rebellion. Une partie des Tories veut revenir : malgré ses projets coupables, malgrèses outrages, les libéraux ne la repousseront pas ; car ils ventent la prospas la perte de leurs ennemis, mais ils veulent les ramener à de meilleurs sentiments, et en faire des sujets vraiment loyaux et vraiment amis du bon ordre et des droits égaux.

(A Continuer,)

LA TENURE SEIGNEURIALE.

On se souvient que Uhon. M. Lafontaine avait introduit dans la chambre basse des résolutions au sujet de la Tenure Seigneuriale. Mais est arrivé l'attentat du 25 avril, puis les émentes des jours suivants. Le parlement ayant dû perdre une semaine pour taisser aux ministres le temps de pourvoir aux exigences de la situation, et l'intérêt du pays demandant que, les mesures indispensables fussent passées, et qu'en suite les chambre füssent prorogées, l'hon. M. Lafontaine aura erû avec raison qu'il n'était pas convenable ou opportun de préseuter ses résolutions sur la Tenure Seigneuriale dans le but de les faire passer. Ces résolutions cussent en effet donné lieu à de longs débats et sans doute à une discussion fort chaleureuse ; or, ni le temps de la chambre ni les circonstances ne ponvaient se prêter à cela. D'ailleurs, comme ces résolutions n'étaient que pour Joser un principe, et que la tenure seigneuriale n'en aurait pas été pour cele abolie, le retard en cette matière n'est pas d'une bien grande importance.

Si le principe cût été posé durant la session, la presse se serait hâte après la prorogation de disenter les meilleurs moyens d'obtenir l'abolition en tout ou en partie des droits seigneuriaux, et, à la prochaine réunion des chambres, l'hon. M. Latontaine cut introduit à ce sujet la mesure qui lui eût alors para la plus utile et la plus

praticable.

Eh! bien, maintenant que l'on connaît quel principe Phon. M. Lufontaine voulait faire admettre par la législature, qui empéche la presse, durant la vacance, de s'emparer du sujet et de le disenter, comme si ces résolutions avaient été adoptées? Rien ne s'y oppose; au contraire, nous sommes sur ce point à peu près dans la même position où nous cussions éte si les resolutions fussent passées, avec cette différence scalement que, si le principe de ces résolutions ne plait pas au peuple, il peut présenter ses objections et elles pourront être utiles. De plus, à la prochaine session des chambres, l'hon. M. La fontaine ira en chambre avec les résolutions qu'il devait proposer cette année on avec d'antres résolutions si elles paraissent préférables; puis, après teur adoption, il introduira un bill ayant pour but d'abour tout-à-fait on seulement de modifier les droits seigneuriaux.

Ainsi, cette modification on abolition ne sera pas retardée, et c'est en pure perte qu'on veut faire à ce sujet du capital politique, et qu'on l'eint une chaleureuse in-

CHAMBRE D'ASSEMBLÉE.

Mardi, 22 mai 1849.

Il a été passé, comme dans la séance précédente, un grand nombre de bills. Après quoi la chambre adopta les résolutions, qui réduiraient à 6 sous le port des lettres dans tonte la province. Puis, M. le Solliciteur Général Blake a introduit un bill basé sur les ré-Français devaient étre anéantis, qu'il vallait mieux solutions qui venaient d'être adoptées. Ensuite, le avoir deux ans de guerre civile que de continuer à vivre | bill relatif aux banqueroutiers dans | le Haut Canada a été perdu par 26 voix contre 19. Enfin, l'hou. M. Baldwin a déposé devant la chambre la réponse de S. E. Lord Elgin à l'adresse de la chambre au sujet du siège da gouvernement. La réponse est comme suit :

" Messieurs,-Le sujet de votre adresse, demandant l'exercice de la prérogative royale, dans une matrère qui requiert une très-sérieuse considération, recevra toute mon attention. Je ne dois cependant pas vous cacher que, selon moi, un changement aussi sérieux dans cette politique ne devrait pas être risqué légérement, et que, par dessus tout, la raison d'une apparente nécessité (dans le moment) pour ce changement, ne doit pas excreer une influence indue sur l'adoption de ce changement."

PREMIER CONCILE NATIONAL (1)

DE BALTIMORE.

Dimanche le 13 mai, a en lieu la troisième et dernière session de cet important concile. Les journaux catholiques américains sont remplis du récit des magni fiques cérémonies auxquelles ce concile a donne liences, auxquelles ils devaient avoir recours, si Lord El- la foule affluait de toutes les provinces environnan; gin était approuvé et le bill d'indomnité sanctionné. les, les protestans mêmes ont témoigné beaucoup de Ils useront de stratagème. Ils diront qu'ils n'ont pas respect et de sympathie pour les vénérables Pères du a parlé dans une certaine réponse (ceile à l'adresse du auguste assemblée, en sorte que le prédicateur du derdistrict de Victoria), ils commencent à voir que le but nier sermon leur en témoigna sa satisfaction, en exceptant cependant les socialistes et les démagogues, race C'est ainsi que le Transcript en agit et l'on sait qu'il d'hommes universellement hais et nétestes, dans tous n'est pas le plus maladroit de tous. Voici ses paroles : les pays du monde. Les Pères du Concile se sont beau-" Si, comme Lord Elgin le dit, il a consenti à ce Bill comp occupés du dogme de l'immacutée conception de

tenancer la Rebellion ou de récompenser la trahison, alors il tre Saint-Père le Pape Pie IX, pour le prier de vouloir bien définir cette question de une manière favorable à Les Tories s'apperçoivent donc qu'il se sont laisses la pieté des fidèles. Ils ont aussi ordonné que, le preveur du l'ape.

Le jeudi 10 mai jour de la seconde session, on a chanté un service solennel pour le repos des âmes des évêques défunts des états d'Amérique. Le Très Rév. évétère a eu une bonne intention, en faisant passer le Bill que Purcell fit un discours touchant qui émut son d'Indemnité; mais ils ne tromperont personne. Les auditoire au suprême degré; "Ne pouvous-nous pas libéraux savent bien que les Tories n'ont fait tant de nous représenter," dit-il, en se tournant du côté de l'autapage et d'émentes depuis un mois que pour faire tel, " que ces vénérables Pères, que nous pleurons icicroire au Haut-Canada que les Canadiens-Français vou- bas en terre, sont occupés dans le ciel à nous aider de leurs prieres, et que, par la permission de Dieu, leurs nes âmes de loyaux s'imaginaient que les libéraux du lâmes sont au milieu Je nous ; j'y crois même apperce-Haut-Canada se laisseraient prendre à un piege aussi voir ce vénérable archeveque Carroll, ce fondateur du grossier, et s'unitaient aux Tories pour faire la guerre catholicisme et de la liberté religieuse dans cette terre aux Canadiens-Français, et ainsi renverseraient le mi- de l'union," Le prédicateur s'étendit ensuite benucoup nistère dont ceux-ci sont de fermes sontiens. Muis les sur les vertus exemplaires de l'illustre evêque l'enréformistes du Canada étaient plus claivoyants et un wick; il remarqua qu'il était mort le jour anniversaire, pen moins crédules que cela. Ils se sont soulevés contre où une populace furieuse avait detruit, par la torche de les attentats horribles des loyaux, et anjourd'hui ils sont l'incendie, ce bean convont du mont Benedict qu'il avait pressés les uns contre les autres prets à étouffer tout acte | élevé avec fant de soins, de dépenses et de fatigues pour l'éducation des jounes personnes du sexe: " Ah, dit il, de même que Marie, reine d'Angleterre, disait, après. la prise de Calais, que si après sa moit on lui ouvrait le périté et le bonheur pour tout le monde : ils ne veulent | emar, on trouverait le nom de CALAIS gravé dedans ; le vénérable prélat pouvait dire, fui aussi, qu'après sa mort on tronverait gravé, dans son coar, Mount Benepier." Les decrets du concile vontêtre immediatement envoyès à Sa Sainteté Pie IX, et ne seront point publiés avant qu'il y ait donné son approbation.

CONSEIL DE VILLE.

Mercredi soir, le conseit municipal de cette ville a regu le rapport du comité du feu qui recommande de congédier les compagnies actuelles du feu, et de réorganiser ce departement, de mamère que les pompiers soient en même temps des hommes de police. La dépense sera de £1,700 plus forte que les années precedentes; mais en revanche le département sera plus effectif, et la police se trouvera étre double de ce qu'elle est aujourd'hai. Sar motion de M. Gagy, la consideration de co rapport fut remis à la prochaîne séance

LE TOCSIN.

TINTEMENT INDICATIF DES CLOCHES PAROISSIALES,

Désignant le lieu où est le jeu.

00 nsT STE. ANNE. ST. ANTUINE ST. LAURENT ST. JACQUIS

Il paraît que W. K. McCord, eer., est nommé magistrat en chef de Montreat, en piace du colonel Wemetalliqui a resigne. Com n'empreto autrement sur les droits de S. H. je Maire. M. McCord doit de plus être le chef de la nonvene police qui vient d'être orgamisee en cette vihe. Le corps de cavalerie, comme Pon sait, sera sons les ordres de M. le Dr. Fortin, que I on s'accorde à regarder comme parlattement propte à ce nouvel emploi.

Hier, jour universaire de la massance de sa majesté, le palais de justice ainsi que tous les bureaux publics et les banques out ete fermes comme d'usage. A midi une saire d'artifierie et du monsqueterie à etc. La revue des roupes n'a pas eu fien, par suite du mauvais temps.

Le Pilot d'hie; public une sante de lettres échangées entre Phon. col. Bruce et J. Gibson, ecr., secretaire de la sociéte de St. Andre de montreal. Par cette cor respondance, nous apprenous que, malgre les vanteries de la susdite société, les £10 de Lord Elgin ne lui ont pas ete renvoyes, et que le col. Bruce a demande à la societe son compte pour les cartes d'invitation envoyecs a Lord Eigin, i invitant umsi que sa sanc à la dermère fête de cette societé. Comme de raison, la societe na pas ose envoyer de compte ; et ene un est pour sa conduite insultante envers le digne représentant de otre tres-gracieuse souverame.

A propos de l'article du Times de Londres (qui se trouve dans notre feante de ce jours, le Moraing Coneur die: "5'il est vrai que cet article exprime i opinion du cabinet anglais, le pius vite nous serons separes de t'Augieterre, le micux co som ; l'amon (avec l'Angleter re)ne pent plus être honorable ou utile !" Les tories appellene cela de la Loyauti!!!

Une correspondance, pulmee dans te Herold de mereredi, accuse le clerge et surtout Aigr, de Montréal de prostituer leur saint ministère en parlant politique dans ces Eglises. Nous avons dejà repondu à ces accusations, et nous avons dit que le cierge catholiqueda Canada n'avait pas pour habitade de se mêler dans les affairespolitiques; mais que lorsqu'il voyait l'ordre menace, le bonneur du peupre en danger, le pays prêt à tomber dans l'anarelne, et la religion cathologue sur la point d'être opprimée, le prêtre camolique ne pouvait se taire et demeurer inacaf. Or, telle clast notre position, lorsque notre clergé a engage le peuple à adopter des adresses à S. E. Lord Elgin et a on Très Gracieuse Majesté la Reine. C'est done la réponse que nous faisons encore un correspondant du Herald, dont nous n'avons pas le temps de relever toutes les graciensetes.

Le Pilot d'hier dit: " L'hon. H. Sherwood et M. W. Boulton, de Toronto, ont laissé cette ville depuis deux à trois jours. On dit qu'ils n'étaient pas bien désireux de recevoir, de leurs amis les tories, ce traitement qu'ils ont pu voir, en parfaite tranquillité, employé contre le représentant de leur souveraine ! "

Un nommé Girard s'est tué, landi, en tombant de sa charrette, chargé de terre a pipe, et dont la rone lui a passe sur la tête. C'était un homme sobre et de bonne, conduite, à ce que disent nos échanges de cette ville.

Ce soir, Phon. W. Morris doit soumettre au conseil législatifune résolution, relativement aux parlements alternatifs entre Québec et Toronto.

Hier, étant le jour auniversaire de la naissance de

Mercredi, le bill pour incorporer la compagnie du canal du Lac Champiain et du St. Laurent a été lu une troisième sois et a passé, à la presque unanimité.

Il vient de paraître à Québec un nouveau journal sous le titre de Canadien Indépendant ; M. Aubin en est le rédacteur. Cette nouvelle seuille est dans les intérêts de la politique de M. Papineau et en opposition au ministère actuel et à tout le grand parti libéral qui le soutient. Elle se public trois fois par semaine. Le prix d'abonnement est de \$4 par année.

Somedi dans la nuit, quelques loyaux sujets ont tenté d'incendier les propriétés de C. S. Rodier, Ecr, faubourg des Récotlets. Heurensement qu'il s'en est apperçu à temps pour l'éteindre, avec l'aide du Capt. Moses.

Traduit du Tublet de Landres pour les Mélanges. On paraît eroire que mardi prochain aura lieu la pro rogation du parlement.

Les journaux de Quebec (d'hier) annoncent que le matin la crête des montagnes aux environs de Québec était converte de neige.

La Guzette de Québec annonce qu'il doit se tenir à Frédéricton une assemblée au sujet des affaires du Canada.-Elle nous annonce de plus qu'il va paraître à Montréal un journal en fa eur de l'annexion ; c'est sans donte un journal anglais. Il faudra pour cela un capital de £3,0 00

Le navire Maria Elizabeth, allant de Limerick à Québec. Pest perdu avec 100 de ses passagers: il n'y a en que 5

Le Herald de ce matin annonce que M. Wily, capitaine de la l'olice de cette ville, s'est démis de son emploi.

Nous apprenous avec peine que M. Louis Beauchemin, de Gentilly, s'est nové, le 19 courant, en revenant de Bécancour.

Il est mort de la dyssenterie, à la Grosse-Ile, pendant la semaine dernière, 3 personnes, dont une fille ou femme de 19 ans, un enfant de 5 ans et un autre de 4. Le nombre des malades à l'hôpital samedi était de 22,-deux cas typlius, et les autres de dyssenterie et débilite. (J. de Québec.)

Des nouvelles de St. Louis (Missouri) portent que le choléra y augmentait. Dans le journée de mercredi, il y en a eu 17 nouveaux cas, et 8 décès.

Le général Worth, qui s'est distingué dans la guerre du Mexique, est décédé, le 7, à Antonio de Bevan, où il était mort du choiéra au-delà de 100 personnes.

Le choléra s'est de nouveau déclaré à New-York, où une personne en est morte, dans la journée de mer-

Le cheléra s'est déclaré à Cincinnati, où il y a en eu 6 nouveaux cas,dans la journée du 21 ; à Philadelphie où il y en avait 3 cas aussi le 21; et à Baltimore où 8 personnes en sont atteintes.

La societé de St André à Toronto, ayant été accusée d'avoir chisellé (escamoté,) l'adresse qu'elle a présentée à S. E. Lord Elgin, s'est assemblée de nouveau, après avis bien et duement donné; et sur 106 membres presents, 73 ont vote pour l'adresse et 33 contre. Que disent de cela les tories?

Un journal da Nouveau-Brunswick rapporte que le le Canada; on ne connaît pas le bat de son voyage,

Nous apprenous avec chagrin que les pécheries, à Terreneuve, n'out presque rien rapporté ce printemps, au moins en ce qui regarde le loup-marin. Il y etait apparu une espèce de monche qui s'attaquait aux arbres, dont le feuillag : devenuit tout-à-fait rouge. C'est au moins ce que rapporte le Herald.

Une lettre de Boston, en date du 10, porte que les journaux d'Halifax du 5 annoucent que l'on construit an Nouveau-Branswick 3 vaisceaux, pour transporter une partie de la population du Nouveau-Branswick en Australie. Un bon nombre d'habitants doivent passer au Canada et aux Etats-Unis. Une expédition devait anssi laisser Miramichi pour se rendre en Californie.

En 1848, quatre cent vingt-huit vaisseaux, forma un fonnage de 90,000 tonneaux, ont été construits da l'état du Maine.

La première pierre de l'asile des orphelins de St. Vincent, a été posée, le 15 mai, à Washington par le Rév. P. Mathew, pasteur de l'église de St. Patrice. Ce sera un édifice splendide qui pourra contenir 400 orphelins.

La nouvelle église catholique de l'itsburg dans l'Alleghanie, sera terminée en pen de semaines, par les soins constans de son infatigable pasteur, le Rév. McAla-

L'Evêque Purcell a administré le sacrement de confirmation dans l'église cathédrale, dimanche après-midi, à 228 personnes. L'évêque de Viocennes a administre le même sacrement à 442 personnes ; le nombre des jeunes gens confirmés dans cette ville (New-York) dépassera mille; le même dimanche, deux cents enfans ont fait leur première communion, tant dans la cathédrale que dans la chapelle du convent.

Freeman's Journal.

Les lettres pour l'Europe peuvent être expédiées tous 10 heures du matin, et payant 12 sous pour chacune faits." les lundis, en les jetant à la poste de cette ville avant

Sous le titre de "Opinion de la Presse," nos lecteurs tronveront un bon nombre d'extraits intéressants ; celui du Times de Londres, entre autres, mérite une attention spéciale. Ce n'est pas une raison de croire que nous admettions tout ce que contiennent ces articles. Nous ne noire Gracieuse Souveraine, les Chambres n'ont pas les citons que pour faire connaître ce que pensent nos prit d'annexion. Le Patriot peut en référer (confidenconfrères journalistes, et tenir nos lecteurs au courant | tiellement) à son correspondant pour avoir des détails des évènements et des opinions.

OPINION DE LA PRESSE.

(Du Times de Londres, Augleterre.)

" Le représentant de la couronne en Canada garantit par su conduite le maintien des droits accordés par une charte, et se soumet, ainsi que la province, à toutes les conséquences de la responsabilité parlementaire, qui sont conformes aux intérêts et à l'honneur de l'A: gleterre. La vigneur et le conrage d'une semblable politique sont ses meilleurs droits au soutien et an succès. An moment où elle froisse un parti, elle concilie une province ; en sorte que cette offense même est une verm. Elle en appelle de suite à cet instinct de justice et de discussion honnête, qui est beaucoup plus noble dans son origine et plus durable dans son essence, que les passions d'un esprit de parti passager. Le parti vaincu pent trouver de la consolation en se rappelant qu'il a bien désendu son terrain. Les vainqueurs peuvent se souvenir que les fruits de leur victoire ne leur seront pas enlevés par les machinations d'une intrigue secrète, par le mensonge de perfides collègnes, ou la trahison de gouverneurs décepteurs. Ce lements canadiens doivent apprendre à supporter des le parlement anglais. Les partis sont une des conditions nécessaires du self-government (gouvernement de soi-même; ; Une autre condition de ce gouvernement, c'est que le même parti ne devrait pas tonjours être dans l'ascendant.En Angleterre, nous nous sommes accontumés à cela; bientôt on fera la même chose en

" La conduite de Lord Elgin commence à être appréciée; c'est ce que nous croyons voir par le ton plus mo déré des derniers journaux américains. Ils sont moins violents; et les discours des agnateurs tories ont moins d'acrimonie qu'auparavant. De fait, ils doivent voir qu'ils viennent d'échapper à la rebellion, à une rebellion qui, sons les casualités possibles, avec une majorité parlementaire méprisée, une grande faction nationale insultée, et une petite armée seatement pour s'opposer aux insurgés, aurait pu, pour un temps au moins, si ce N'EUT ÉTÉ POUR TOUJOURS, devenir victorieuse. Maintenant, en évitant l'extrémité donteuse d'un coup de main, le gouverneur-général a évité tous les maux qui auraient accompagné une collision entre le gouverneur et le parlement. Deplus, par l'appui constitutionnel qu'il a donné à un ministère gallo-canadien, il a jeté une pomme de discorde entre les membres du parti-ultrà-français. Le principal bill de ce parti' a été perdu par une voix, et cette voix a été celle de M. Papineau! Ainsi, les premiers fruits du gonvernement responsable au Canada out été de faire de ce parti, qui était autrefois si désespérément hostile à l'Angleterre et à la couronne anglaise, un parti ministériel, qui sans pendre SES SYMPATHIES NATIONALES, pour voit aux intérêts impériaux, et qui, tout en étant libéral, est conservateur, tout en étant populaire n'est pas anarchique. Ces premiers fruits out encore été de jeter le GRAND DEM 160que de la faction ultrà-gallicane DANS I ES BRAS DES LOY-AUX, de renverser même les desseins du parti françuis modéré par le moyen d'un homme qui fut, un jour, le chef et l'esperance de la sédition française, et d'attirer en même temps, sur la tête de Lord Elgin, l'intagonistorysme britannique.

contestations politiques dans les pays civilises, un com- tontes sortes, le parti libéral a continué à se montrer le promis. Le parti français aura obtenu ce qu'il crost lui [fidèle ami de l'ordre, et n'a dans aucun cas usé de reétre dû; mais il n'aura pas obtenu ce que ses ennemis présailles. On ne peut nullement douter qu'il n'y cût lui reprochent de chercher, l'ascendant. Les Anglais procureur général venait de se mettre en route pour demeureront contents d'avoir rejetéé le bill de la représentation, et verront bientôt la folie de criailler en soit réunie, à cet incendie arrivé si à propos, et sous ses faveur de l'annexion; et les Français et les Bratons lais seront là leurs querelles, et consacreront aux chemins de fer et à d'autres onvrages utiles, le temps et l'argent qu'ils ont employes jusqu'ici dans des luttes sans fruits libertés. Il ne sera pas dépouillé de ses droits. Il ne et dans des rebelhons futiles."

(De l'Abeille de la Nouvelle-Orlians.)

Il paraîtrait que les tories ne bouleversent les provinces anglaises que pour arriver p us promptement à un remaniement du cabinet. Mais il y a, nous le savons, au fond du débat, autre chose qu'une simple question ministérielle. C'est la haine de l'influence française qui arme les tories. Ils n'ont ancune intent on de s'affranchir du jong de la mère-patrie et encore moins de s'annexer aux Etats-Unis. Ils sont tories et resteront tories, c'est-à-dire ennemis du gouvernement républicain sous tontes les formes ; mais aveuglés par leur fanatisme, ils voudraient réduire les Canadiens d'origine française à l'état d'ilotes, leur interdire toute participation dans le gouvernement, les écarter des fonctions publiques, proserire teur langue, les tenir dans un perpétuel vasselage. Les tories ne rén-siront pas. Le gouvernement de lord Elg n saura les faire rentrer dans le devoir.

(Du Free Press de London, Haut-Canada.)

" A en juger par le passé, nous pouvous atfirmer sans crainte que l'intimidation et la violence sont les éléments essentiels des tories, Chaque fois qu'ils ont été en danger de perdre le pouvoir et les émoluments, il n'ont jamais dédaigné ces armes-là. N'ayant fait ancun bien au pays, et n'étant pas capables d'en fire, vû la force de leur égoïsme inné, ils n'ont pas d'autres ressources, quand leur vaisseau est en danger, que de provoquer une émente, et, vu leur longue expérience, leur tact en cela est proverbial Les journaux qu'on sait être dans les intérêts tories, tels que la Gazette de Montréal, le Herald de Montréal, le Patriot, 1. Colonist, etc., out tout, plus ou moins, conseille les mesures de violence, sachant bien que ce serait agréable à ceux qui les soutiennent. Les outrages commis par les émentiers ont été excusés et palliés; le représentant de Sa Majesté a été insulté ; l'attaque faite contre lui et le danger imminent, où il s'est trouvé, an lien d'exciter leur indignation, ont été les sujets de leurs quolibets et de leurs moqueries, indice

517 (Du Mi. ror de Toronto.)

" Nous avons les meilleures informations pour dire que les hommes qui s'appellent le parti breton de Monréal et qui ont foulé la Ligue, sont profondément, entièrement, on peut dire incurablement infectés de l'eslà-dessus. Mais le sait est simplement celui-ci; les marchants (tories) de Montréal, probablement les quatre-cinquièmes, sont insolvables. Les mendiants aiment la guerre. Ils ne peuvent être dans une pire con dition; ils penvent devenir mienx. Lien ne pour rait mieux leur faire qu'une flutte. Ils savent que Lord Elgin sera soutenu par le gouvernement impéral. S'ils désiraient réellement et sincèrement son rappel. le chercheraient-ils de la manière qu'ils l'ont fait? S'imaginent-ils qu'aneun ministère, qui a en des poresenilles, oserait laisser tellement sonler aux pieds 'autorité royale, tellement violer l'intégrité constitutionnelle, aussi complètement mépriser la vengeance de la loi et de l'ordre, que de conseiller à Sa Majesté de rappeler Lord Elgin, conformément à la demande d'une bande de brigands? Non ; ils ne désirent ni attendent un pareil résultat. Ils ne sont pas si insensés qu'on voudrait le faire croire. Ils sont de fins joueurs.'

(Du Globe de Toronto.)

bill d'indemnité étaient si nombreuses, et étaient signées pas un si grand nombre de personnes, ou en représentaient un si grand nombre, que le gouverneurgénéral aurait du les éconter, refuser sa sanction au qui se passe, dans le parlement canadien, s'y est fait bill, et dissoudre le parlement. Mais quel était le tocomme il l'oût été dans le parlement anglai-; et les par- tal de ces signatures, qui aurait pu justifier un recours anssi extraordinaire à la prerogative? Voyons les calmajorités désagréables de la même manière que le fait | enls des tories. Il y avait 70 à 80 pétitions, et trois suit : La Guzette de Montréal dit 23.700, le Heruld de Montréal 42.000, et le Toronto Patriot 200.000. Or, aucun homme sensé ne pourra croire que la Gazette de Montréal, le plus enragé des enragés journaux tories, pût estimer trop bas le nombre des signatures; mais il croira plutôt qu'elle l'exagère... Nous sommes porté à croire qu'un moyen-terme de 200 noms répondrait au nombre d'individus qui ont signé chaque pétition; en sorte que le total ne serait pas de plus de 15 à 16,000 noms. C'est là à peu près la dixième parti de la population mále (adulte) du Haut-Canada ou la vingtième partie des deux sections de la province ; et c'est sur telle demande qu'on espérait que Lord Elgin fonlerait aux pieds les privilèges constitutionnels de la province, et exposerait le pays au trouble et à la dépense d'une élection générale ?"

(Du Transcript de Montréal.)

"Lord John Russell a dit. (au moins e'est ce que l'on rapporte,) que, lorsque le bill serait passé, le gouvernour-général serait prêt à exercer sa discrétion à ce sujet. Il a ajouté que le gouvernement de Sa Majesté avait une entière confiance dans la discrètion de Lord Elgin. Plus tard, le Premier a dit qu'il n'avait aucun doute que, lorsque le gouverneur-général formerait sa decision sur le bill, il (bord Elgin) écrirait alors une dépêche sur le sujet, et donnerait ses raisons pour en agir ainsi. Cela serait certainement voir que le gouvernement métropolitain était préparé à voir Lord Elgin agir directement sur cette question, en ne voulait pas lui lier les mains, parce qu'il a pleine confiance dans sa discrétion.

(Du Pilot de Montréal.)

" La Gazette de Montréal vont faire un martyr politique de M. Forres; elle dit que le fen qui a en lieu, vendredi, dans son étable et son abri, a été " l'œuvre d'un incendiaire, animé probablement de motifs politi ques." Nous pouvous croire facilement que le feu n'a me et les luttes intestines du radicalisme français et au pas été accidentel et que les amis de la Gazette en connaissent parfaitement les auteurs. Ils savent bienque, "La fin en sera, nous l'espérons, celle de tontes les nonobstant de nombreux outrages et des insultes de un dessein prémédité d'attaquer le corps de police nonvellement organisé, et qu'une hande d'émentiers ne se chess accontumes, pour accomplir ce dessein."

(Autre extrait du Pilot.) " Le peuple du Canada s'agite pour la défense de ses souffrira pas la renaissance de l'espri du Family Compact, et ne se laissera pas a rracher, sons de faux prétextes, les bienfaits du gouvernement responsable. Des multitudes de citoyens ont déja manifesté leur détermination de sontenir le gouverneur-général, et en le supportant, de défendre la cause de la liberté constitutionnelle; d'autres multitudes sont en marche, dans les personnes de leurs délégués, pour exprimer un attachement et un zèle semblables. Ce sont là de vrais indices des vues du peuple relativement " aux ennemis de ses li-

. CORRESPONDANCE.

M. L'Edireun,

L'église de Laprairie a été témoin dinanche dernier 20 da courant, d'une cerémonie très intéressante. Il s'agissait de la bénédiction solennelle d'une petite cloche destinée à être placée sur la mais m de Providence. Cet asile de charité fondé, il y a quelques années, sons le patronage et par les soins charitables d'un grand nombre de dames de la paroisse, n'a cessé depuis de prospérer, graces à Dieu et à la générosité vraiment admirable des habitans de Laprairie. Echappée, comme par miracle, au fléau destructeur qui a réduit en cendres la presque totalité du village, cette maison sert maintenant de refuge à des vieillards, à des infirmes et à des orphelines, sous la direction intelligente et dévonée de trois sœurs, dites Sœurs de la Providence. Mais il manquait, ce semble, à cette maison une chose indispensable à tout établissement pieux ; je veux dire une cloche, qui pût chaque jour, par ses timemens réguliers, rappeler aux bienfaiteurs leurs bienfaits et rendre comme vivante la reconnaissance des pauvres sonlagés. MM, les ma guilliers de Lapráirie y ont pourvu ; et avec une générosité qui a fait honneur à leur cour; ils out,i la satisfaction générate de la paroisse, disposé en faveur de la maison de Providence, d'une petite cloche qui ap, artenait à la fabrique. C'est cette petite cloche qui a été bénite avec toute la solemnité que l'église catholique seule sait don ner à ses cérémonies. Mgr. l'rince s'etait rendu des la veille, à Laprairie; tout avait été disposé d'avance dans | graines.

le chœur. D'abord Su Grandeur prècha le dimanche à la grand'messe, pour préparer les cœurs et les ouvrir aux douces influences de la charité. Son discours, tont à la fois solide et onctueux, fut très goûté; le sujet en fut la vertu de charité, et Sa Grandeur prouva éloquemment que les associations catholiques, surtout celles de bienfaisance, ne sont que l'expression vivante de cette reine des vertus. A 2h. de l'après-midi, commença proprement la cérémouie. L'évêque précédé du clergé, s'avança d'abord vers son trône, d'où il adressa au peuple une allocution simple et pariaitement appropriée à la circonstance. La foale des tidèles qu'une pieuse curiosité avait amenée, même des paroisses voisines, à cette rare et intéressante cérémonie, remplissait la vante nef et les galeries de l'église. Les parrains MM. Sauvagean, père, et Joseph Normandin ainsi que les marraines Mesdames Varin et Faille avaient leurs places réservées dans le chœur, vis-à-vis de la cloche. Les chants alternés des panmes, l'éclat des ornements et des fleurs, l'odeur suave de l'encens, la purification de la cloche, les onctions saintes entremèlées des prières graves et solennelles du Pontife, le recueillement de la fonle pieuse, tont contribuait à rendre la cérémonie imposante et à en graver profondément le souvenir dans tous les cœurs. Après la bénédiction de la cloche, l'évêque attacha de ses mains pontificales, un long ruban au battant de Marie-Vincent-Hermine, la nouvelle baptisée, et la fit son-"On a prétendu souvent que les pétitions contre le ner quelques coups ; le clergé suivit, puis vinrent les maraines et les parmins, ensuite MM. les marguilliers, enfin un grand nombre des assistans, qui tous, après avoir sonné quelques coups, deposaient leur généreuse offrande. J'oubliais de dire, que préalablement, les marraines avaient revêtu la cloche d'une aube splendidement brodée et d'un ornement de prix, générosité des parmins et des marraines. Un dernier trait complétera cette petite relation: les panves de la maison de Provijournaux en estiment le nombre de signatures comme | dence, s'empressèrent de constater le produit de la cloche et des offrandes; quel ne fet pas leur étonnement, leur joie et leur reconnaissance de tronver 18 louis 10 chelins, fruit d'une générosité spontanée et vraiment admirable, si l'on considère la détresse générale qui pèse sur le pays entier, depuis quelques années. Honneur donc et reconnaissance aux généreux habitans de Laprairie, qui savent si bien prouver, non-sculement 'par des paroles, mais encore par des actes, que la charité catholique est vraiment inépuisable comme le cœur divin où elle prend sa source.

Un Catholique.

LIVRES NOUVEAUX

ES Soussignés viennent de recevoir, et offrent Imaintenant en vente, une collection considérable de LIVRES, propres à être donnés EN PRIX, ou à formet le fond d'UNE BIBLIOTHEQUE DE PAROISSE, parmi lesquels se trouvent les ouvrages suivants :

Bibliothèque de la jennesse chrétienne, in-8 Do dυ do in-12 Do do do ir.-18 des Ecoles chrétiennes in-12 Dυ Gymnase moral, in-!2 pieuse, foraints in-12, grand Bibliothèque in-32, et in-36 des petits enfans in-32 Do des enfans pieux, in-32 de l'enfance chretienne, in-18 Morale et Littéraire, in-12 Instructive et annisante, Do in-18 Do Catholique de Lille, Sec. 43. Sec. ----AUSSI---

Un assortiment très varié de LIVRES DE PRIERES, avec relieures ordinaires et autres. Le tout à des prix extrêmement rédnits.

LA REMISE DES DEOL'S EST ACCORDEE AUX ACHETEURS. E. R. FABRE & Cie.

Rue St. Vincent, No. 3, } 21 mai 1849. -

GRAINES DE JARDIN. DE LA RÉCOLTE DE 1848.

Aux Jardiniers et aux personnes qui achitent des Graines. T ES graines de jardin sont généralement importée en ce pays, en automne et girdées dans desmuga-zins jusqu'au printemps. Les vaisseaux qui par tent pautomne pour le Canada laissent les differntés Ports d'Europe avant la récoite des graines, ainsi les graines qu'ils apportent sont tout s de l'année précédente et sont par conséquent de vieilles graines lorsqu'on ieut les semer en Cauada. Pour remedier à ces incou vénients, les sonssignés ont adopté l'usage de faire venir eurs graines par la voie de New-York pendant les mois de novembre et de décembre lorsqu'elles ont été cueillies, et elles leur arrivent de New-York par estafette. Par ce moyen ils penvent fournir à leurs pratiques.

DES GRAINES FRAICHES. DE LA MEILLEURE QUÀCITÉ.

Ce moven, quoique dispendieux a été prouvé par un expérience de plusieurs années, être le meilleur. Les graines qui ont été achetées des soussignés ont toujours réussi. En conséquence, ils invitent le public à faire attention à l'assortiment de Graines de Jardins et de GRAINES de FLEURS venant de Paris par le paquebot Baltimore qui a fait voile du Havre, et de Londres par le Devonshire, consistant en une grande variété, parmi losquelles se trouvent:

Artichauts Asperges Fèves Brocoli Betteraves Choux-fleurs Capacines Concombes Carottes Cerfer il; Poircaux Sariettes Laitne Melons Marjolaine Montares Oignons Pois-Chonx Persils Panais Citroudles Rayes Rhubarbe Romarin Choux de Savois-Saffann Sange Ep nards Sariette Thym Tabacs Navet Tomates Fêves ronges Betteraves blanches, etc. etc. etc. BENJ. WORKMAN &c. CIE.

172, me St. Paul, coin-duc Carré de la Doawne

P, S.-Ils ont aussi a vendre un assortiment étendu de Granzes de Freurs du Canada, de France, d'Angle-

terre, d'Amérique, &c dont le catalogue est imprime et sora dodné gratis à ceux qui vionnent post achotor dos-

Montreal, 16 avril.

AVIS

Aux Capitalisteset autres du Canada et des Etats-Unis d'.Amérique.

TE VILLAGE D'INDUSTRIE, étant situé sur la Rivière L'Assomption, au centre d'une grande po pulation dans le District de Montréal, et seulement qu'à II milles du Fleuve St. Laurent avec la perspective d'y communiquer l'an prochain par un chemin de fer maintenant en construction, offre de grands avantages aux Capitalistes et autres personnes entreprenantes, qui désireraient utiliser les nombreux pouvoirs d'eau que la dite Rivière renferme, particulièrement dans le voisirage du dit Village d'Industrie, par la construction de diverses manufactures, dont le Canada a un si grand esoin.

Et les Sonssignés, désirant encourager toute espèce de manusacture dans le dit Village d'Industrie. sont sovoir au public en général, qu'ils sont disposés de vendre ou louer à long terme. (par titre incontestable et exempt de cens et rentes et de lots et ventes.) les dus pouvoirs d'eau, avec les terrains nécessaires aux dites manufactures; le tout à des prix et conditions très-savorables aux acheteurs.

B. JOLIETTE, P. C. LOEDEL. G. DE LANAUDIÈRE.

A. T. VOYER.

-Vllage d'Industrie, à le 26 décembre 1848.

LIALBUM LITTERAIRE ET MUSICAL LA MINERVE

été puble Samedi dernier ; cette livraison qui contient un plusgrand nombre de pages que les précédent le Complète l'année 1848. La feuille du titre et de la table qui doit être placée à la tête de ce volume se trouve à la finde co num ro. Le nom de la " Revno Canadienne" a été conservé parce que toutes les livraisons de cette année ont été publiées sous ce titre. Comme nous l'avons dejà, dit le nombre d'exemidaires du premier titage n'es pus assez considérable pour en adresser à tous les abonnés de La Minerve, c'est pourquoi nous prions ceux qui désirent s'abonner de le faire sans delai, vû qu'il n'en reste que quelques copies.

Les frais de poste pour les prochaines livraisons se-

ront réduits.

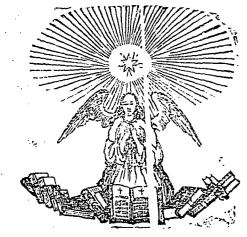
Bureau de la Minerve. 15, rue St. Vincent, 22 dec. 1848. }

CONDITIONS D'ABONNEMENT L'ALBUM LITTERAIRE

PARAIT TOUS LES MOIS, Par livraisons de 40 Pares de Malières, avec un MORCEAU DE MUSIQUE,

Au prix modique de \$2 par année pour les souscripteurs de LA MINERVE, et de \$3 pour conx qui ne sont pas abounés à cette seuille; les payemens devront être saits à DEMANDE an commencement de chaque semes reautrement on exige-2s. 6d. de plus des rétaidataires.-15 Déc.

LIBRAIRIE ECCLESIASTIQUE



DE J. M. LAMOTHE RUE NOTRE-DAME, Fis-a-ris le Sémmaire. Montréal, 12 janvier 1849.

DISSOLUTION DE SOCIÉTE.

LA SOCIETE qui a ci-devant existé sous les nom et raison le "UNAPELEAU & LAMOTHE" est dissoute à dater de ce jour. M. J. M. LAMOTHE, l'un des associés, est autorisé à transiger toutes les affaires de la dite Société.

ZEP. CHAPELEAU, J. M. LAMOTHE.

Montréal, 21 novembre 1848.

LE Soussione profite de cette occasion pour annoncer au Publi en général et au Clergé en particulier qu'il continue à tenir la LIBRAIRIE ECCLESIASTIQUE

a mume place, rue Notre-Dame, vis-a-vis le Seminaire. Hespère colina piace, que notre-pame, vis-a-iis le bombace de colina à recevoir le patronege public, vû qu'il n'épargnera rier pour contenter ceux qui l'encourageront. Il apportera à ses relieres la même attention que ci-devant. Ses prix sont plus modérés que pamais et la mettaté et la homit de ses courages su tennit louisures. jamais, et la netteté et la beauté de ses ouvrages se teront tonjours

Le Soussigné a toujours en mains quantitéde Livres de Littératur de Science, etc., etc., Gravures, Images, etc., Papier de toutes sort et de toute grandeur, etc., tous les Livres en usage dans les Ecole et toutes les fournitures nécessaires aux enfants qui les fréquenten Ilvend à aussi bas prix que partout ailleurs.

J. M. LAMOTHE. Montréal, 21 novembre 1848.-ico

ETABLISSEMENT DE RELIURE Coin des Rues Notre-Dame et St. Vincent. E Soussigné, pour satisfaire l'attente de ses nombreux

1 umis, vient de rouveir son ATELIER DE RELIURE:

à l'endroit ci-dessus désigné, où il est maintenant prêt à re cevoir toutes les commandes dans sa branche qu'on voudra bien lui consier. Il apportera à ses ouvrages une attention et une exactitude qui lui mériteront l'encouragement public.

M. Z. C. aura toujours en mains toutes les fournitures SEPT CHELINS El DEMI. pour Ecoles, telles que Livres, Papier, Plumes, Encre, etc. etc. etc.

LE RERTEPOIRE NATIONAL

DEUX NOUVEAUX VOLUMES.

PROSPECTUS.

orsque nous avons commencé la publication de ce Ré-1 pertoire, nous ne voulions reproduire qu'un certain nombre des meilleures pièces de littérature canacierne, devant fournir, en tout, deux volumes. Mais les journaux, plusieurs de nus abonnés et de nos amis nous ont engagé à passer avec moins de rapidité sur les différentes époques et à être moias sévère dans notre choix, afin de recueillir un plus grand nombre d'écrits qui, sans posséder beaucoup de mérite littéraire, pouvaient donner une idée exacte de l'intérêt que les Canadiens portent à la littérature, comme le prouve ce grand nombre d'essais de tout genro que nous republiés.

En agrandissant ainsi notre cadre, au désir des journaux, de nos abonues et de nos amis, nous ne pourrons atteindre que l'année 1844, dans l'ordre chronologique de notre com-

Il nous reste entre les mains un grand nombre d'excellents écrits qui méritent certainement autant, si con plus que tout le reste, d'être conservés par les amis de la littérature nationale. Parmi ces écrits, se trouvent les discours (lectures) prononcés aux Instituts Canadiens de Montréale

de Québec. Nous avons à republier, entre autres, des écrits de MM Thon A N. Morin, Phon, E. P. Tache, Phon. juge Mondelet, T. Parent, le Dr. Painchaud, le Rev. P. Wartin, F.X. Garneau, P. Chauveau, N. Aubin, F. M. Derome, A. P.a. mondon, Guil. Lévesque, Chs. Lévesque. A. Lajore, J. Lenoir, J. Doutre et d'un grand nombre d'autres rerivains dont

les noms nous échappent pour le moment. Nous ce répéterous pas ici ce que nous avons déjà dit de l'importance et de l'intérêt de ce Recueil Littéraire, chacun l'a compris, nous n'en doutons pas ;si nous n'avons pas reçu tout l'encouragement que nous attendions de la part de nos compatrioles, neus aimons à croire que l'indifference n'y est pour rien, mais que cette faute de patriotisme, car c'en est une certainement, retombe sur la penurie des temps. Nous prions, encore une fois, tous les amis de la lutérature canadienne de se joindre à nous pour conserver et propager les ècrits canadiens, en s'inscrivant et en faisant inscrirleurs amis sur la liste de nos abornés. Nous ne demandons rien pour notre travail, nous voudrions seulement payer nos déhoursés, et voilà tout.

L'accueil bienveillant qu'il a reçu de la Presse Canadien ne, doit servir de passeport au Répertoire National aupré de toutes les familles.

Nous uous proposons donc de publier deux nouveaux voumes du Répertoire National ou Recueil de Litterature Canadienne, aux mêmes condaions que les loux premiers, c'est à dire deux préstres par volumes de 3S4 pages. Nonferons sortir des livraisons de 64 pages au lieu de livraisons de 32 pages, comme nous l'avons fait jusqu'a présent. - 6 livraisons de 64 pages feront un volume.

Cenx de nos abonnes qui ne voudront pas recevoir les deux nouveaux volumes, sont pries de nous en informer J. HUSTON. le plus : ôt possible.

Les personnes qui désirernient se produrer les deux premiers volumes, pourront les avoir chez MM Cabre et Cie., McCoy, libraire, Lovell et Gibson, imprimeurs, au bureau de l'Avenir ou en s'adressant à J. Huston, Montréar, chez MM. Fréchette et Frère. Crémazie et Cie., libraires, et en s'adressant à M. F. Vezina, agent, Québec; chez M. Guitté, au bureau de l'Echo des Campagnes, Berthier.

Ces deux premiers volumes contiennent des écrits, en vers ou en prose, de MM. F. R. Angers - N. Auma - J. C. Barha-Isidore Bedard-M. Bibaud-George de Bournerville -George Cartier-P. Chauveau-Romuald Cherrier - Dile Odile Cherrier -- Chevalier de Lorimier -- Joseph Cauchon -F. M. Derome-Foucher-Ph. A. De Gaspé- F. X. Garneau-P. Garnot-A. J. Ginguet-P. Hust-N. D. J. Jaumene-Jean Jucques Larrigue-Pierre Laviolette-Leblane de Marconnay-J. Lenoir-Eugène L'Eenver-J. T. Loranger - A. N. Morin - Charles Mondelet - Dominique Mondelet - J. B. Meilleur - J. D. Mermet - Amédèc Papneau-Pierre Petit Clerc- J. Phelan-O. Peltier-Ls. Mu mondon-Léon Potel-Et. Parent-Joseph Quesnel-Jo S. Raymond - A. S. Sonlard - U. J. Tessier - Jean Taché -J. E. Turcotte-D. B. Viger-Jacques Viger-William Vondelveiden et un TRES GRAND NOMBRE D'ECRITS ANO-

A la fin du dernier volume, on placera une liste de tous es ouvrages publiés en français et en volumes ou paraphlets, avec les noms des antours, et une liste de tous les journaux français publics dans le Bas-Canada, avec les noms des éditeurs et des imprimeurs.

Montreal, 29 décembre 1848.

MANUEL DE TEMPERANCE.

E Soussigné, ayant acheté le privilège de l'auteur le A Revd. Père Chiniquy, saisit l'occasion d'informer ses pratiques et le public en général qu'il va incessamment en imprimer une nouvelle édition, revue et considérablement augmentée par l'auteur.

Cette édition sera enrichie du portrait de l'Apôtre de la Tempérance l'Abbé Chiniquy, et ne se vendra pas plus chère que les précédentes.

J. B. ROLLAND.

Montréal, 22 décembre 1848,-jeo.

LES MELANGES RELIGIEUX LA PROCHAINE SESSION.

durant la prochaine session du Parlement Provincial, nous donnerons à nos abonnés un compterendu fidèle desprocédés de nos chambres législatives. Nous ferons tout en nous pour que ce compte-rendu occupe le moins d'espace possible dans notre feuille, afin de pouvoir traiter, à mesure qu'elles se présenteront, les mesures les plus importantes, qui n'auraient pas été encore suffisamment discutées.

Durant la session du Congrès Américain à Washington nous aurons une correspondance régulière de cette dernière ville, afin de tenir nos lecteurs au courant des procédés du Congrès Américain, dont plusieurs devront hautement intéresser nos compatriotes.

Nous espérons que les efforts que nous faisons pour augmenter l'intéret et l'utilité des Mélanges Religieux, ne seront pas perdus de vue par les lecteurs Canadiens, qui sauront les reconnaître par un encouragement de plus en plu libéral.

Nous recevrons des abonnements pour la session du parlement provincial; le prix sera, pour cet espace de temps, de

Bureaux des Mélanges Religieux Montreal, fer decembre 1848.

A vendre

AUX BUREAUX DES MELANGES ET CHEZ LES PRINCIPAUX LIBRAIRES DE CETTE VILLE,

LECALENDRIER ECCLESIASTIQUE ET CIVIL POURL'ANNEE 1849.

E CALENDRIER est un des plus complets qui se publicu parmi nous. Il est de plus beaucoup amélior é sous lerappor typographique et sous celui de la qualité du papier. Ce Calendrier contient ce qui suit.

Le nom de tous les Saintset de toutes les fêtes qui se rencontrent durant l'année :

Les époques ecclésiastiques, politiques, etc., les plus capables d'intéresser les lecteurs canadiens ; Une liste complète des membres du Clergé Catholique des Diocè-

ces de Montréel et de Québec; La liste et les termes des cours de justice; Une table relative au commencement de l'aurore et à la fin du cré-

ouscule ; Un tableau de la valeur, etc., des monasies ;

Le commencement des saisons;

La date des quatre-temps Le comput écolésiastique : Le nombre, la date etc., des éclipses pour 1849, calculées aver la

plus grande exactitude ; La liste des principaux membres du Gouvernement ; Laliste des membres de la égislature Provinciale ; La liste des membres du Conseil Législatif;

La liste des Examinateurs des Instituteurs pour Québec et Montéal, cic., etc. La liste complète des Magistrats, des Avocats, des Notaires, des

Médecins, (te. ctc. ctc. Ce Calendrier se void à TRES-BASPINY EN DETAIL; or fait encore une DIMINUTION CONSIDERABLE à ceux qui aché-

Montréal, 15 janvier 1849.

COLLEGE DE REGIOPOLIS KINGSTON, HAUT-CANADA.

TETTE INSTITUTION à commencé ses cours réguliers depuis ces deux dernières années, et elle est sous la surveillance immédiate du Très Révérend-ANGUS MACDONELL, V. s., assisté du Révd. J. FARREL et du Révd. J. MADDEN et d'autre professours.

Place dans une des meilleures localités, le collège de Kingston est. sans contredit, une des plus belles institutions de ce genre; au ant par son finet son élégance que par ses dimensions [ayant 5 étages et 150 pieds de longueur] et l'étendue de son terrein.

La vue domin- l'entrée du Lac Ontaria, la Baie de Quinté, le fleuve, St. Laurent, la Baie de Cataraqui et contes les campigmes circonvoisines. Quant à la samé et au confort, aucune situation, près de Kings ton, ne peut lui être comparée. Le cours d'étude comprend toutes les branches généralement en

reignées dans les autres institutions collégiales, savoir : la théologie la philosophie, les auteurs el .ssiques, le l'itin, le grec, le français, e L'année scholaire commence le 14 septembre, et se termine, vers le 15 cu le 20 de juiil, t.

Le prix de la persion scholaire, de l'enseignement, du chauffinge et de la lumière pru. année, est de L25 dont moitié payable d'a-

Les externes payent £5 par année. Le blanchissage, s'il est fait au Collège est de £2. 10s. Et les frais des médecins, à moins que les parents ne veuillent encourir des risques, tont de £1.

On donnera des leçons de musique à ceux qui seront d'sposés à er faire les frais. En cas de maladie, des chambres séparées pour l'usage du collége sont retenues à l'Hôtel Dien, où tous les soins et attentions seront prodigués par les Sœurs de l'établissement à des prix très réduits. On ne prendra aucun élève pour moins d'une Jemie année. On ne permettra l'introduction dans le collège d'ancou livre, pamphlet

ou autre objet, sans être préalablement examinés, et tout objet irouvé inadmissible, tel que Roman et livre immoral, sera confisqué. Aucune renise sur la pension n'est faite pour absence à moies qu'el le ne soit d'un mois. Toute charge extra doit être payée six mois d'a vance.

Toutes lettres envoyées on reques par les étudiants sont sujettes à

On enver. a, quatre fois par année aux parents ou aux tuleurs, en bulletin de la conduite et des progres des enfans.

Un examen privé aura lieu de temps à autre pendant l'année, et un autre, public, aura lieu à la fin de l'aunée; les parents sont respec tuensement pries d'y assister.

Cette institution, quoique strictement enthelique, reçoit des jeunes gens de toute autre coyance religieure; ils y joniront d'une entire liberté de conscience; tonicfeis ils seront tonus de se conformer aux exercices public de la maison.

La discipline de collège est douce ci paternelle, maisen même temps, elle est forte. a à veill e à la santé, à la tenue et au bien-être de

Pétudiant, et à lui rendre agréable le séjour de la maison. La bonne conduite et l'asiduité seront récompensées. L'insubordination et la désobéissance seront punies par des avis privés, des reprimandes publiques, ou autrement, comme le cas l'exigera. La conduite on le langage immoral, les habitudes de paresse, ou toute

grave violation de Pordre exposent à Pexpulsion. S'adresser au Révd. Angus Mac Donell, au Collége de Kingston Montréal, 18 août 1848.

LIBRAIRIE CATHOLIQUE

J. B. ROLLAND, No. 24, RUE ST. VINCENT, Montréal.

N trouvera constamment à cette adresset ontes espèces delivres let fourniture d'école, ainsi qu'un assortiment de livres de prières: le tout à des PRIX TRES-REDUITS.

Montréal, 21 octobre 1847.

E Soussigne informe ses pratiques et le public en general, qu'il a de nouveau REDUIT SES PRIX et puil vendra les Livres d'Ecoles, etc., etc., etc., a aussi has prix que qui que ce soit. Voir ses prix avant d'aller acheter ailleurs.

J. Bre. GLLAND. Montréal, 5 novembre 1847.

DEUXLEME EDITION

COURT TRAITÉ. SUR

A L'USAGE DES ÉCOLES ELÉMENTAIRES.

TETTE édition est refaite et augmentée d'une instruction sur les régles à suivre et les défauts à éviter en écrivantune lettre de plusieurs modèles de lettres en français et en anglais, d form nes de Lettres de change, Billets, reçu-, quittances ; d'anc list Jes i lales des titres qualificatifs; d'une liste des localités où i y a v : Bureau de Poste, dans le Bas-Canada; d'une liste des chefs des de ricemens sous l'Exécutif de la Province, et des places de leurs duraux respectifs ; d'une table d'intérêt à 6 par 100, etc. etc

L'ART EPISTOLAIRE,

Cat verage est recommandé par le Bureau d'examinateurs pour e dist at de Montréal, et par M. le Surintendant de l'instruction publique pour le ' as-Canada.

A vandre à Montreal, chez tous les Libraires, et à l'imprimerie de P. Gendron rue St. Vincent, No. 24. Montréal 7 mars 1849.

AUK FABRIQUES

vendre un beau Bénitier en pierre et dans le genvendre un beau Bénitier en pierre et dans le gen-re gothique. Les condition seront fres-facile. S'adresseront à J. B. THOMAS. Coin des rues Dorchester et Ste. Elizabeth.



BUREAU DES TERRES DE LA COURONNE, Montreal 2 Mars, 1849.

VIS PUBLIC est par le présent donné, que le prix de départ des Terres de la Couronne dans le Bas VIS PUBLIC est par le présent donné, que le priz. Canada et les conditions du paiement, seront à l'avenir comme suit, pour les chlons.

Pour les Terres de la Couronne au sud du fleuve St, Laurent, en descendant jusqu'à la rivière Chaudière et au chemin Kennebee, yjuscompris letownship de New ton, comté de Vandreuil, 4s. l'acre.

Pour dito dito, à l'est de la rivière Chandières et d chemin Kennebec, y compris les comtés de Bonaven ture et Gaspé, 2s. Pacre.

Pour dito au nord du fleuve St. Laurant, depuis la li mite ouest du comté des Deux-Montagnes jusqu'à la limite est du comté de Saguenay, 2s. Pacre. N. B .- Les occupants actuels de lots dans le Sague-

nay les pourront acheter à 1s. l'acre, en payant le prix, le on avant le fer Janvier prochain. Pour dito, comté de l'Ottawa, les terres dans les Townships déjà annoncées en vent. 4s. l'acre.

Dite dans ceux qui le seront ci-après. 3s. l'acre. Un quart du prix d'achat sera payable dans cinq ans de la date de l'acquisition.

Les autres trois quarts seront payables en trois versements égaux, à des intervalles de deux aus chaque ; lo tout avec intérét.

Personne ne poura acheter à ces conditions plus de cent acres ; et toute vente pour une plus grande quantité pourra être annulée.

L'acheteur, en premant possession du lot, sera tenu d'ouvrir la moitié de la largent du chemin sur tout le front de sa terre : et, dans quatre ans de la date de l'achat de détricher un dixième de la terre et d'y résider.

Il ne sera émané de patente en faveur de l'acheteur que lorsqu'il aura été prunvé d'une manière saisaisante qu'il remph les conditions de défrichement et autres ci-dessus mentionnées : et que la totalité du prix d'achat et des intéréts aura été payée.

Les acquéreurs, ou autres occupants ne pourront couper de bois sur leurs lots (à l'exception de ce qu'il lem faudra abattre pour defrichement, ou autres objets d'agriculture) ni en vendre, sans une licence de l'agent.

Les droits provenant de bois coupé en vertu de telle licence seront portés à l'acquit du prix de la terre, pourvu que les améliorations voulnes soient faites ; sinon, ils iront à la couronne.

Le bois compé sans permission sur des terres sous location, avant l'accomplissement de toutes les conditions requises, sera considéré comme bois de la Couronne conpé sans licence.

Les demandes pour achat devrootêtre faites aux cents locaux respectifs.

R. GENAND, com des Rues Ste. Helène et des Ré-collets.

Montréal, 21 Nov. 1848. - 5f-1c.

GERIN-LAJOIE, avecat, a établi son Burgaua No. 15, Rue St. Vincent, porte vorsine de la Minerve, Montréal, 22 sept. 1848

GARNOT, Professeur de français, latin, thétorique, belles-lettres, etc., rue St. Denis, No. 64, près l'Evéché.

Montréal, 9 Nov. 1848.

St. Vincent. A. HUGUET-LATOUR, notaire, No. 16, rue

Montréal, 20 oct. 1848.-6m.

ARCHITECTURE

CHS. BAILLARGE, architecte, an vieux château St. Louis, Haute-Ville, Quebec.

NOTRE-DAME ET ST. VINCENT

VERTIT de nouveau ses pratiques que tont son éta VERTIT de nouveau ses pratopos que con con los blissement est réuni dans de rouveau local et qu' a tout à fait abandoané son ancien magasin de la rue st Paul vis-a-vis- la Place Jacque quartier.

Hattend incessamment par les prochains arrivages, le RICHE ASSORTIMENT de MONTRES, BIJOUTE-RHS, articles de goût etc, etc.

Montréal, 26 mai.

CONDITIONS DI S MELANGES RELIGIEUN. LES MELANGES RELIGIEUX se publicat DEUX fois la son maine, le MARDI et le VENDREDI. Le PRIX d'abonnement pour l'année est de QUATRE PIASTRES,

rais de poste à part. Les MELANGES ne reçoivent pas d'abonnement p. . nois d SIX mois. Les abonnés qui veulent discontinuer de souscrire aux Melang.

doivent en donner avis un mois avant l'expiration de leur shannem Toutes lettres, paquets, correspondances, etc. etc. doisent êu adressées, france de port, al? Editeur des Mélanges Religieux à Mout

PRIN DES ANNONCES!

Six lignes et au-dessous, 'ère. insertion, Chaque insertion subsequente, Dix lignes et no-dessons, l'ère, insertion, Chaque insertion subséquente, 0 0 1; Au-dessus de dix lignes, [1 ère, insertion] chaqueligne, 0 0 4 Chaque insertion subsequente, par ligne, 0 0 1

ivis contraire. Pour les Annonces qui doivent paraître LONGTEMPS, Jourdet innoncestroquentes, etc., l'on peut traiter de gré à gré.

AGENTS DES MELJNGES RELIGIEUX.

Montréal, Trois-Rivières, Québec, Ste. Anne,

MM. FABRE, & C ..., libranes VAL. GUILLET, Leg. N. P.4 M. D. MARTINEAU, Pire. V. M. F. PILOTE, Pice. Direct-

Bureau des Melanges Religieux, troisiem; étage de la Maison d'e cole près de l'Eveché, coin des rues Mignonne et St. Denis: JOS. RIVET, PROPRIÉTAIRE.